

On tot malin

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **24 (1886)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-189086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Buffon n'allait s'asseoir à sa table de travail qu'après avoir fait une toilette irréprochable. Eh bien, je veux aussi me donner le plaisir de t'écrire aujourd'hui en habit du dimanche, en chemise bien blanche, cravate de soie, et le reste à l'avenant.

De quoi vais-je t'entretenir?... Du service divin à la cathédrale de St-Paul, auquel j'ai assisté ce matin. Je t'ai déjà parlé de la magnificence de cet édifice, je n'y reviendrai pas.

J'arrivai à 11 heures. Au fond de la nef est un parvis long et élevé réservé au chœur ; deux orgues, aux tuyaux de vieux bronze, montés en vieux noyer, travaillé avec beaucoup d'art, s'y font vis-à-vis, tandis que trois gradins, de construction identique, destinés au chœur, s'en détachent comme des ramifications. Le chœur compte trente ou quarante participants, la plupart âgés de 10 à 12 ans. L'orgue accompagne leur chant dont la mélodie est tantôt vibrante et sonore, tantôt se perd peu à peu dans le lointain comme un doux murmure.

Pendant ces chants, les fidèles se lèvent par intervalles et à un moment donné fléchissent légèrement le genoux. Les hommes voilent leur face de leurs mains délicatement gantées et s'appuient sur le dossier du rang précédent. Tous paraissent dans un profond recueillement.

Je remarque cependant dans un coin une charmante demoiselle, portant une robe d'un velours rouge somptueux ; elle s'incline respectueusement, comme tous les fidèles, mais ne cesse de s'entretenir à voix basse avec l'élégant gentleman de la chaise voisine.

Mais voici le prédicateur. Il monte les degrés de la chaire, soutenue par dix légères colonnes de marbre. Après s'être recueilli un instant, il ouvre la Bible et lit d'un ton lent et plaintif trois pages des épîtres de St-Paul. De prédication, il n'en fait aucune ; il s'est borné à cette lecture. Il quitte bientôt la chaire et retourne à son banc, pour se livrer à ses méditations.

Le chœur reprend sa partie et, au bout de peu d'instant, le service est terminé et la plupart des auditeurs sortent. Le chant se fait entendre encore vingt minutes et les enfants de chœur s'en vont deux à deux. Ils portent une longue robe noire, sur laquelle est passée une robe blanche plus courte. Pendant qu'ils défilent, l'assistance se lève.

Voilà la religion qu'a conçue le fastueux Henri VIII. Mais qu'il y a loin de là à la bonne simplicité du culte de Calvin.

Beaucoup de messieurs se rendent au public-house savourer leur whisky et reprendre le thème interrompu des élections.

Eh bien, je me suis demandé si jamais cette église anglicane aurait produit une Jeanne d'Arc ; si jamais elle aurait engendré les Huguenots au grand cœur, qui portèrent à l'étranger, en Angleterre surtout, avec les secrets de leur industrie et de leurs arts, l'élite de la société française. Par contre, elle persécuta les Puritains, de grande mémoire, eux aussi.

Il y a dans le clergé des salaires de 25,000 francs et plus ; aussi comprend-on facilement que la majorité des gens d'église luttent avec ardeur contre

l'idée de séparation avec l'Etat que patronise le parti libéral. Il est vrai que le prêtre vit de l'autel, et un pasteur anglican s'entoure de beaucoup de luxe et de confort.....

Mais passons à autre chose : Il y a à Londres un collège qui contient plus de 2000 élèves. Quiconque paie 500 livres a le droit d'y mettre tous les trois ans un garçon, qui y est logé, vêtu et nourri. Les parents n'ont rien d'autre à déboursier. L'admission dans cet établissement est cependant assez difficile ; la plupart des élèves étant fils de gentleman tombés dans le malheur. Les élèves portent une robe bleue, de la forme de celle des curés, et sortent tête nue en été.....

Une chose me choque un peu en Angleterre ; c'est que les juges d'instruction reçoivent 5000 livres par an. Je sais bien qu'ils ne sont pas très nombreux, que ce sont des vieillards d'une grande expérience et de beaucoup de savoir ; mais les pauvres contribuables?... On vous répond généralement que cela représente bien la dignité et la grandeur de la nation anglaise ; mais que dire alors des 2 millions de citoyens qu'une nouvelle loi du Parlement a fait électeurs, qui, pour la plupart, ne savent ni lire ni écrire et qui, aux urnes, font remplir leur bulletin par les préposés d'icelles?...

..... Je t'ai dit que je n'avais plus d'argent ; crois-tu que j'en recevrai bientôt?...

On tot malin.

La malice, quand l'est de la bouana, est tot parâi oquiè de bin coumoudo ; et clliào qu'ein ont, s'ein timent adé la mâiti mi què lè z'autro. Vo vo rassoveni de cé coo que voïadzivè avoué son petit tsai et que s'arretâ on dzo de cramena à n'on cabaret iò fe dépliè et mettrè son tsèvau à l'étrablio ? Ma fâi pè cé teimps de dzalin, lo gaillâ étâi ben'èse de s'allâ étsâodâ on bocon, kâ l'étâi tot retreint et ne cheintâi pequa sè pi. Mâ arrevâ dein la tsambra à bâirè, l'est tot eimbétâ de vairè onna beinda de lulus déveron lo fornet, que n'iaivâi pas moïan de s'approtsi. Et coumeint ne volliâvè pas que sâi de de demandâ onna petita pliace et que tot parâi l'avâi einviâ d'être proutso dào fû, ye criè lo carbatier et lâi fâ :

— Portâ-vâi onna dozanna d'âo à ma cavala, se vo pliè !

— Dâi z'âo ! fe lo carbatier tot ébaubi.

— Et oï, dâi z'âo, et tsouyi de lè cassâ, sein quiet le n'ein totsè pas ion.

Ma fâi lè lulus qu'étiot perquie étiont tant ébâyi d'ourè qu'on tsèvau medzâi dâi z'âo, que s'ein vont avoué lo carbatier po cein vairè, et tandi cé teimps, lo farceu, restâ tot solet dein la tsambra à bâirè, sè retsâodè à se n'èse découtè lo fornet.

On momeint après, lo carbatier revint avoué ti clliào gaillâ et dit que lo tsèvau ne sè pas tsailu de clliào z'âo.

— Eh bin ! repond lo farceu, du que cé gormand n'ein n'a min volliu, fédè-m'ein on omeletta et bailli-lâi onna létchâ.

Et l'est dinsè que sein avâi z'u fauta de ràocanâ cein que désirâvè, l'a z'u tot parâi.

Ora, vaitsè cllia que volliâvo vo contâ :

On gaillâ que voïadzivè, s'arrètè onna né à n'on cabaret po lài cutsi, et après avâi soupâ, demandè qu'on portâi dè l'édhie dein sa tsambra, kâ lo luron qu'avâi châ et qu'étâi couvai dè pussa avâi einviâ dè sè débarbouilli on bocon et dè sè mettrè à se n'èse. Ora ne sé pas se lo carbatier âobliâ dè lài portâ cll'édhie, âo se l'étâi tant accouâiti que n'avâi pas z'u lo teimps; mâ tantiâ que quand lo pélerin montâ dein sa tsambra, diabe la gotta que trovâ; et coumeint ve que l'étâi prâo molési dè sè fèrè servi et que l'étâi pressâ, ye soo dè son pâilo, et du lo coutset dâi z'égras, sè met à boeilâ : *âo fu! âo fu!*

Ma fâi, quand lo carbatier oût cein, l'eimpougnè on brotset que reimpliè d'édhie et tracè per amont.

— Yò ia-te d'âo fû, se fâ, ein arveint per lé?

— Ice, lài fâ lo lulu, qu'étâi su la porta dè sa tsambra, et quand lo carbatier lài arrevè, lo gaillâ, que recaffâvè coumeint on fou, lài eimpougnè lo bidon et lài fâ : ora, ein vo remacheint, vo pâodè pî retornâ avau!



Un incident des plus comiques s'est produit dernièrement à l'audience d'un de nos tribunaux. Une jeune fille de 17 ans, fraîchement débarquée à V..., fort timide et d'une ingénuité d'enfant, était appelée à comparaître comme témoin dans un procès criminel. Au moment où elle dut s'avancer vers le président pour prêter serment, voyant tous les regards fixés sur elle, elle devint rouge comme une pivoine, perdit la tête et n'osa plus lever les yeux.

Le président. — Levez la main, mademoiselle.

Mlle T... lève, en tremblant, une main soigneusement gantée.

Le président. — Retirez votre gant.

Alors il se passe une chose unique dans les annales de la justice. La jeune fille, de rouge qu'elle était, devient toute pâle; elle jette sur le tribunal un regard effaré, suppliant...

Le président, qui compulse son dossier, ne s'aperçoit pas du trouble de Mlle T...; mais, comme il ne la voit faire aucun mouvement pour se déganter : « Eh bien ! » dit-il.

La pauvre fille se résigne, ferme les yeux, renverse sa tête en arrière, et, ouvrant la bouche autant qu'elle peut le faire, elle montre, dans toute sa longueur.... sa langue au tribunal. Au lieu de : « Retirez votre gant, » la malheureuse avait entendu : « Tirez votre langue. »



FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

IV

Or, un soir d'arrière-automne, dans un de ces fiords qui découpent si pittoresquement les côtes de Bretagne, aux lueurs du crépuscule, se passait une de ces scènes étranges et grandiosement farouches, au fond d'une petite anse cerclée de hautes falaises.

Harcelée par plusieurs jours de tempête, la mer déferlait avec fureur; des montagnes liquides aux cimes échevelées, se succédant sans trêve, accouraient du large et se brisaient en gémissant sur les noirs rochers, s'engouffraient en masses tumultueuses dans l'étroite crique où, sur un lit de fin sable jaune, elles s'étaient un mo-

ment, puis repartaient rapides, moutonneuses, heurtant dans leurs retraites d'autres vagues galopant en sens contraire; et leurs écumes, confondues violemment, rejaillissaient dans les airs en tourbillons blancs, tachetés de sombres touffes de goëmon, détachées par la tourmente des profondeurs de l'Océan.

Dans cette mêlée d'ondes en furie, une mêlée d'êtres humains, vraie race de granit, se débattait armée de harpons.

La nuit descendait; à travers l'épaisse nuée, au raz de l'horizon, de fauves lueurs, derniers reflets du couchant, éclairaient la crête des flots, et les pêcheurs s'animaient à la tâche, sentant le jour leur échapper.

Tenant haut dressées les longues hampes des harpons, ils couraient dans l'eau bouillonnante de toutes parts autour d'eux; les troupeaux de vagues se ruaient sur leurs poitrines, couvraient leurs épaules, passaient au-dessus de leurs têtes aux longs cheveux bouclés.

Les crampons étaient jetés, et, toujours courant, ils retournaient déposer leur butin sur le sable. Et tous, pêle-mêle, allant, venant au sein de cette écume, chantaient, criaient dans leur rauque idiome celtique, confondant leurs sauvages clameurs avec celle, plus imposante et plus sauvage encore, de la mer irritée.

La fille de Léna, robuste et vaillante non moins qu'un garçon, hardie et résistante à la fatigue comme un homme fait, plongeait dans la vague, l'œil fixé sur les masses sombres d'herbe marine à sa portée, séparée de son père et de sa mère, auprès desquels d'ailleurs il lui était malaisé de se maintenir constamment dans la pénombre du crépuscule, au sein de ce tourbillon d'hommes et d'ondes entrelacées.

La haine seule, la haine féroce, implacable, pouvait reconnaître en une telle tourmente, un ennemi, suivre les mouvements des victimes de sa rage.

Ivonne observait attentivement, du regard, les allées et venues de tous, particulièrement de Léna, d'Alain et de leur fille; elle était là semblable au tigre à l'affût ramassé sur lui-même, attendant l'instant précis où il pourra sûrement détendre les ressorts de ses muscles bandés à outrance et atteindre sa proie.

Plusieurs fois déjà la belle vierge s'était trouvée à sa merci, et si résolue fut-elle, si assoiffée de vengeance, cette mère avait senti dans ses entrailles quelque chose se remuer en faveur de l'innocente. Puis, apercevant à nouveau, non loin de là, les formes de sa triomphante rivale, elle se souvenait aussitôt des outrages qu'elle en avait reçus, et sa terrible résolution se ranimait en son cœur.

Alors elle se rapprochait de la malheureuse enfant.

Enfin, la nuit étant presque noire, quelques cris de rappel retentirent dans le tumulte; tous, au large, lançaient une dernière fois la gaffe au sein des masses d'herbes flottantes. En arrière, la fille d'Alain retournait prendre rang pour jeter aussi son croc.

Prise de vertige, Ivonne, voyant l'occasion si parfaitement à point, du fer de son harpon, comme par mégarde, la frappe adroitement au flanc de toute la force de ses bras de géant athlétique.

Sans proférer une plainte qui n'eût pas été d'ailleurs entendue dans le tumultueux chaos, la jeune fille perdit souffle, s'affaissa sous la vague et disparut sans que nul s'en aperçut des autres pêcheurs.

La meurtrière, précipitamment, s'en vint tout près de son homme qui, trop préoccupé de sa besogne, n'avait rien observé de ses mouvements, et ne le quitta plus; au contraire, se fit remarquer de lui, l'invitant à s'arrêter.

Quand, lassés de la lutte, épuisés, affamés, ces rudes travailleurs de la mer, remontèrent tout ruisselants sur